

Bâtiment communal 1 rue de l'Ecole (ex-Bains-Douches) - Désaffectation des salles Marmier

M. LE MAIRE, Rapporteur : Les salles Marmier, au nombre de trois, sont situées au-dessus d'une partie des ex-Bains-Douches, au 1 rue de l'Ecole, et sont affectées à la Cure Sainte-Madeleine. Elles étaient utilisées pour l'enseignement du catéchisme (annexe de l'église) mais ont été fermées par arrêté municipal depuis 1996 pour des raisons de sécurité.

Ces salles font partie du projet de réhabilitation des Bains-Douches pour créer un lieu d'animation et d'accueil des associations pour Battant et le centre-ville.

Pour que la Ville de Besançon puisse disposer des locaux à des fins profanes, la désaffectation doit être prononcée par arrêté préfectoral, sur demande du Conseil Municipal et après accord de l'autorité religieuse affectataire.

Un accord de principe a été obtenu de la part du coordinateur de l'Unité pastorale concernée.

Il est demandé au Conseil Municipal de se prononcer sur ce projet dont le dossier sera transmis à M. le Préfet du Doubs.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide de se prononcer favorablement sur cette proposition.

Récépissé préfectoral du 6 novembre 2006.